

PRIORITE P - I

Note BIO COM (76) 93 aux Bureaux nationaux
c. c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D. G. I et X

REUNION DE LA COMMISSION DES 17 ET 18 MARS 1976

Le Porte-Parole a rendu compte de la réunion de la Commission qui s'est tenue mercredi jusque tard dans la soirée et également ce matin, comme suit :

1. - Mesures italiennes

La Commission, qui a été en contact permanent pendant la journée d'hier avec le gouvernement italien, a été informée des mesures prises cette nuit à Rome. Elle considère que ces mesures sont conformes aux dispositions communautaires en vigueur et aux engagements pris en commun. Ces nouvelles mesures, qui représentent un effort appréciable de la part des autorités et du peuple italien, contribueront efficacement, dans le cadre de la solidarité communautaire, au redressement de l'économie italienne.

2. - Agriculture : franc français agricole

La Commission a été saisie hier d'une demande officielle du gouvernement français visant à annuler la modification du taux représentatif du franc français décidée par le Conseil agricole du 5 mars. Cette décision avait pour but de réévaluer le franc français "vert" de 1,4 %. Les événements monétaires récents ont rendu cette mesure inappropriée. Par conséquent, la Commission, en possession de la demande formelle française, fera une proposition dans le sens souhaité par le gouvernement français.

Si le Conseil des ministres adoptait la proposition de la Commission, les prix garantis pour les produits agricoles exprimés en francs français augmenteraient de 1,4 %, tandis que les montants compensatoires monétaires seraient réduits de ce même montant.

3. - Environnement

La Commission a entamé l'examen du nouveau programme en matière d'environnement, programme qui sera adopté par la Commission la semaine prochaine.

4. - Visite du président Ortolí en Israël

Le Président Ortolí a rendu compte à la Commission, dès son retour d'Israël, des enseignements qu'il a retirés de la visite officielle qu'il venait d'effectuer dans ce pays. Les problèmes liés à la mise en oeuvre de l'accord entre la CEE et Israël, du 20 mai 1975 et d'un protocole financier ont été évoqués au cours des entretiens du Président Ortolí avec le Premier Ministre israélien et des membres du gouvernement.

5. - Problèmes dans le secteur nucléaire

La Commission a adopté un projet de communication au Conseil sur les problèmes liés à la protection physique des matières nucléaires dans la Communauté. Par protection physique, on entend l'ensemble des mesures destinées à protéger les matières nucléaires contre des actions criminelles telles que le détournement, le vol ou le sabotage. La Commission souhaite une coordination communautaire des normes de protection physique. Une information plus complète sera donnée dès que la Communication de la Commission aura été transmise au Conseil. ./.

6. - Politique de prêts et d'emprunts

La Commission a adopté un rapport sur la politique de prêts et d'emprunts des Communautés Européennes. Ce rapport est destiné au Parlement Européen qui l'a demandé en 1975 lors des débats au sujet de l'emprunt Euratom. Dans ce rapport, la Commission décrit les différents instruments de la politique de prêts et d'emprunts qui sont les prêts CECA, de la Banque Européenne d'Investissement, l'emprunt communautaire et, en stade de proposition, l'emprunt de la Banque Européenne d'Exportation.

De 1954 à ce jour, les emprunts émis au titre du Traité CECA s'élèvent à 3,3 milliards d'UC et les émissions annuelles sont passées de 74,5 MUC en 1954 à 658 MUC en 1975.

La Banque Européenne d'Investissement a, jusqu'à fin 1975, émis des emprunts d'un montant total de 4,2 milliards d'UC. Les émissions annuelles sont passées de 21 MUC en 1961 à 831 MUC en 1975.

En ce qui concerne les emprunts communautaires, la Communauté peut procéder à la collecte de fonds jusqu'à 3 milliards de dollars. Deux Etats membres en vont déjà bénéficier en 1976.

Les emprunts Euratom doivent encore être décidés par le Conseil. La Commission avait proposé que des fonds d'un volume de 500 MUCF soient levés pour le moment et destinés au financement des centrales électriques nucléaires ainsi qu'aux installations industrielles du cycle du combustible.

Dans son rapport, la Commission souligne la cohérence entre les différents instruments de politique d'emprunts et de prêts. En effet, la Commission veille à ce que la coordination de toutes les opérations financières sur le plan communautaire soit confiée à la même personne qui est aussi en contact permanent et étroit avec la BEI.

Prêts CECA (Art. 54 CECA)

La Commission a adopté deux prêts CECA qui doivent encore être approuvés par le Conseil. Il s'agit de

1. 40,8 Mio. DM (+ 13,6 MUCF) en vue de la construction de l'installation de démonstration "artère de chauffage à distance Ruhr - tronçon central". Pour cette connection de chauffage suprarégionale entre les villes de Gelsenkirchen, d'Essen et de Bottrop la chaleur produite sur base de charbon est prédominante et un nouveau procédé tenant compte des besoins de l'environnement est mis à l'essai. Le coût total de ce projet s'élève à 175 Mio. DM. L'artère sera d'une longueur de 30 km et représente le premier stade de la réalisation d'un réseau desservant l'ensemble du bassin de la Ruhr de Dinslaken à l'ouest jusqu'à Dortmund à l'est, lorsque les travaux d'extension auront été achevés. Le projet est, par sa dimension et sa conception, unique dans la Communauté et probablement aussi dans le monde. Il s'agit d'un prototype industriel et d'une installation de démonstration qui pourrait ouvrir la voie au développement de l'économie du chauffage à distance dans la Communauté si les résultats économiques et techniques s'avèrent positifs.
2. 230 Mio. DM (+ 77,6 MUCF) aux Kraftwerke Mehrum pour la construction d'une centrale à base de houille à Hohenhameln, dans la localité de Mehrum. Le coût total du projet s'élève à 588 Mio. DM.

7. - Article 107

En ce qui concerne la demande française au titre de l'article 107 (chaussures et collants italiens), cette affaire ne revêtant pas un caractère d'urgence, a été reporté à une prochaine réunion de la Commission.

Amitiés


B. OLIVI